

Le document de référence pour la mise en œuvre des Linoleum est la norme NF DTU 53.12 P1-1-4.

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de détecter éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

## GÉNÉRALITÉS

La mise en œuvre nécessite une spécialisation de la part de l'entreprise qui doit très bien connaître les particularités de ce produit et ses exigences de pose. Celles-ci sont dues principalement aux variations dimensionnelles dues à l'humidité relative de l'atmosphère que présente le linoleum, s'il est imparfaitement collé. En outre, la rigidité du produit requiert une très bonne technicité pour la découpe des lés et pour les ajustages.

**NOTE 1 :** *Un voile naturel, reconnaissable à la couleur jaune, se forme au séchage pendant la maturation du linoleum qui est souvent pris pour une décoloration. Ce voile disparaît dans le temps à l'exposition à la lumière.*

**NOTE 2 :** *La qualification Qualibat 6223 atteste de la compétence de l'entreprise pour la pose de ces revêtements.*

## 1. SUPPORTS VISÉS

**Les supports admissibles en travaux neufs et en travaux de rénovation pour la pose du LINOLEUM, LINOLEUM Acoustic et AcousticPlus :**

Les supports admis sont ceux décrits dans la norme NF DTU 53.12 y compris les planchers chauffants et les chapes fluides à base de sulfate de calcium et de ciment.

## 2. MATÉRIAUX

Des différences de largeur (tolérances) peuvent exister entre les lés.

## 3. CONDITIONS PRÉALABLE A LA POSE

### ■ 3.1. STOCKAGE DES MATÉRIAUX

Des précautions de manutention doivent être prises afin d'éviter de laisser tomber les rouleaux au déchargement.

Les matériaux destinés à la réalisation des revêtements de sol linoleum collés doivent être entreposés durant les 48 heures précédant la pose dans des locaux clos, aérés et sécurisés, à l'abri de l'humidité et d'une forte chaleur, dans des conditions ambiantes identiques à celles spécifiées ci-dessous et sur support sec.

Ils sont placés verticalement. Les lés sont découpés un jour ou deux à l'avance, stockés debout et desserrés ou déroulés à plat sur support sec.

Les rouleaux déballés et entreposés dans le local sans avoir été déroulés ne doivent pas être exposés directement à la lumière solaire sous risque de voir apparaître un voile de maturation sur la première spire du rouleau\*.

\* Voile naturel, reconnaissable à la couleur jaune, se formant au séchage pendant la maturation du linoleum qui est souvent pris pour une décoloration. Ce voile disparaît dans le temps à l'exposition à la lumière.

### ■ 3.2. CONDITION DE TEMPÉRATURE ET D'HYGROMÉTRIE

La température minimale nécessaire pour effectuer la pose est de +10°C pour le support et de +15°C pour la température ambiante. L'hygrométrie ambiante ne doit pas excéder 75 % pendant la durée du chantier. Celle-ci, ainsi que la température du support, doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée).

## 4. DÉROULAGE DU MATÉRIAU (minimum 24 heures avant le collage du matériau)

Chaque rouleau de linoleum a une étiquette avec les données techniques : longueur, épaisseur, largeur, ainsi qu'un numéro de rouleau. Il convient de respecter l'ordre des numéros de rouleau lors de la mise en place, afin d'éviter des différences de couleur.

Ne pas employer dans un même local des rouleaux de lots différents.

Les lés seront posés à partir d'un calepinage précis en respectant le sens de la lumière.

Les lés sont posés dans le même sens.

Les lés sont obligatoirement ajustés par tranchage avec un coupe bande spécial linoleum (des deux lés successivement) pour redresser les lisières. Il est conseillé de réaliser cette opération au moment des débits. Pour éviter d'avoir à le faire dans la colle, les lés seront soudés.

## ATTENTION

- L'extrémité du matériau qui se trouve près du tube en carton devra être placée le long des murs.
- Laisser au moins 10 cm sur les murs.
- En cas de joint de tête, les lés doivent faire minimum 5 m.
- Délaizer les lisières avant encollage à l'aide d'un coupe bord ou un linocut.



## ■ 4.1. RECTIFICATION DES LISIÈRES (obligatoire)

Les revêtements linoleum sont ajustés par tranchage.

Une découpe des lisières par trusquinage [1 à 2 cm] est obligatoire afin d'obtenir une réalisation de joints parfaits.

Le trusquinage se fait avec un coupe bord ou un linocut.

Cette coupe nette permet d'obtenir un bon ajustement au niveau des lisières.

## 5. ENCOLLAGE

### ■ 5.1. POUR UNI-WALTON, LINODUR, MARMORETTE, COLORETTE, LINO ART.

- Il a lieu 24 heures après le déroulage des lés.
- Replier les lés par moitié.
- L'application est réalisée avec une colle adaptée au Linoleum. L'encollage est habituellement réalisé à la spatule B1 (selon spécification TKB). Les colles évoluant régulièrement, il convient avant toute chose de s'assurer que la colle employée est compatible avec le linoleum et le support.

Les recommandations du fournisseur de la colle utilisée doivent être respectées.

**NOTE :** Contrôler régulièrement l'usure des lames utilisées, et les changer aussi souvent que nécessaire pour maintenir la consommation de colle recommandée.

- Éviter de créer des gonfles au moment de l'affichage des lés dans la colle.
- Nettoyer les taches de colle (fraîche) et outils avec de l'eau ou avec un autre nettoyant recommandé par le fabricant de colle.

### IMPORTANT :

Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.

Afficher le matériau dans la colle fraîche.

Si on applique le revêtement sur une colle non humide, il y a mauvais transfert de la colle sur l'envers du matériau (mauvais collage).

### ■ 5.2. POUR LE LINOLEUM ACOUSTICPLUS

- Il a lieu 24 heures après le déroulage des lés.
  - Replier les lés par moitié.
  - L'application est réalisée avec une colle ACRYLIQUE. L'encollage est habituellement réalisé à la spatule A2 (selon spécification TKB). Les colles évoluant régulièrement, il convient avant toute chose de s'assurer que la colle employée est compatible avec l'envers du revêtement et le support.
- Les recommandations du fournisseur de la colle utilisée doivent être respectées.

**NOTE :** Contrôler régulièrement l'usure des lames utilisées, et les changer aussi souvent que nécessaire pour maintenir la consommation de colle recommandée.

- Éviter de créer des gonfles au moment de l'affichage des lés dans la colle.
- Nettoyer les taches de colle (fraîche) et outils avec de l'eau ou avec un autre nettoyant recommandé par le fabricant de colle.

### IMPORTANT :

Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.

- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Temps de gommage insuffisant : formation de cloques.
- Temps de gommage dépassé : mauvais transfert de la colle sur le matériau.
- Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage.

### ■ 5.3. POUR LE LINOLEUM ACOUSTIQUE

**RAPPEL :** la sous-couche KORKMENT qui sera posée au préalable doit avoir une épaisseur inférieure ou égale à l'épaisseur du linoleum choisi.

La sous-couche peut être posée dans le même sens que les rouleaux de Linoleum ou à 90°. Lorsque la sous couche est posée dans le même sens que les rouleaux de Linoleum, un décalage de 50 cm doit être réalisé entre les jonctions des bords des rouleaux de sous-couche et ceux des rouleaux de Linoleum.

La sous-couche et le linoleum sont posés en simple encollage.

L'application est réalisée avec une colle adaptée au Linoleum.

L'encollage est habituellement réalisé à la spatule B1 (selon spécification TKB).

Les colles évoluant régulièrement, il convient avant toute chose de s'assurer que la colle employée est compatible avec le linoleum et le support.

Les recommandations du fournisseur de la colle utilisée doivent être respectées.

Il est nécessaire d'attendre que la colle de la sous-couche soit sèche pour coller le linoleum. Dans la majeure partie des cas, cela peut se faire entre 24h et 48h après l'encollage de la sous-couche.

**NOTE :** Contrôler régulièrement l'usure des lames utilisée, et les changer aussi souvent que nécessaire pour maintenir la consommation de colle recommandée.

- Éviter de créer des gonfles au moment de l'affichage des lés dans la colle
- Nettoyer les taches de colle (fraîche) et outils avec de l'eau ou avec un autre nettoyant recommande par le fabricant de colle.

### IMPORTANT :

Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.

Afficher le matériau dans la colle fraîche.

Si on applique le revêtement sur une colle non humide, il y a mauvais transfert de la colle sur l'envers du matériau (mauvais collage).

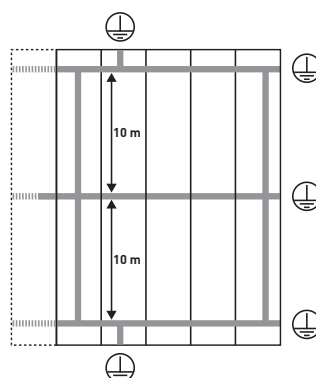
## ■ 5.4. POUR LE LINOLEUM DISSIPATEUR MARMORETTE LCH

Préalablement au collage du revêtement, procéder à la mise en place des feuillards de cuivre.

Positionner le feuillard de cuivre transversalement sous la totalité des lés, ainsi qu'en périphérie de la pièce. Aucun point de mesure ne doit être à plus de 5m d'un feuillard.

En cas de joint de tête, placer une bande de feuillard de 1.5 m sous les 2 lés, répartie uniformément de part et d'autre du joint de tête. Prévoir 2 connections à la terre par tranche de 40 m<sup>2</sup>.

Ensuite, procéder au collage du revêtement de la même manière que pour le linoleum compact, voir 5.1, en utilisant une colle conductrice pour linoleum (se référer aux fabricants de colles).



Connection à la terre :  
mini 2 pour 40m<sup>2</sup>

**Pièce > 10ml  
(sens longueur des lés)  
Appliquer un feuillard de  
cuivre tous les 10 ml.  
Il ne doit pas y avoir plus  
de 5 m entre le point de  
mesure et le feuillard de  
cuivre.**

## ■ 5.5. EN CAS DE BARRE D'ÉTUVE

Chaque rouleau standard de linoleum comporte une barre d'étuve due à son passage en chambre de séchage.

Les zones marquées ou déformées par la barre d'étuve peuvent être retirées ou traiter spécifiquement de la façon suivante :

- Tracer sur le support et en correspondance au dos du revêtement deux lignes de part et d'autre de la barre et espacées de 0,80 à 1 ml, définissant une zone sur laquelle sera réalisé un double encollage à la colle néoprène phase aqueuse.

## 6. ARASEMENT

Le linoleum peut être arasé de deux façons différentes.

- Soit par trusquinage après avoir encollé une grande partie du lé.
- Soit à main levée en s'aidant d'un chalumeau à air chaud, après encollage et marouflage.

### ■ 6.1. ARASAGE PAR TRUSQUINAGE DES LONGUEURS DE LÉS LE LONG DES MURS

- Positionner le matériau sur l'avant dernier lé en veillant à son bon alignement.
- La ou les extrémité(s) du lé remontant sur le mur.
- À l'aide d'un grand trusquin muni d'une pointe, tracer le profil du mur sur le revêtement.
- À l'aide d'un couteau lame croche, effectuer la découpe du linoleum en inclinant la lame vers l'intérieur du lé à poser.
- Repositionner le lé le long du mur.

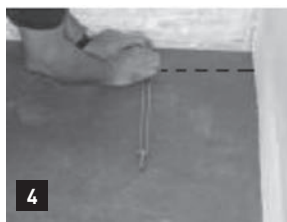
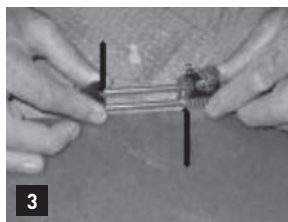
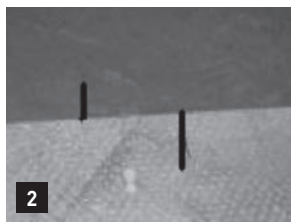


### ■ 6.2. ARASAGE PAR TRUSQUINAGE DES LARGEURS DE LÉS

Sur de grandes longueurs de lés, après collage, le linoleum effectue, dans le sens longueur, un retrait de plusieurs millimètres.

Pour éviter que ce retrait soit visible en plinthe, on procède de la façon suivante :

- Arrêter l'encollage du support sur une ligne tracée à 1,50 ml du bord de plinthe (bien perpendiculairement au lé).
- Encoller et maroufler le lé jusqu'à cette ligne.
- Faire un trait de repère aligné sur le revêtement et le support (photo 1).
- Passer sous la partie non collée du linoleum un mandrin carton de linoleum en le positionnant bien parallèlement à la ligne précédemment tracée de manière à dégager l'extrémité du lé (photo 2).
- Régler le trusquin entre les deux repères (photo 3).
- Trusquiner et découper l'extrémité comme pour l'opération décrite précédemment (photo 4).
- Enlever le mandrin, encoller, afficher et maroufler au rouleau l'extrémité du lé.
- Renouveler cette opération pour chaque extrémité en prenant soin de ne pas casser le linoleum lors des différentes manipulations.



### ■ 6.3. DÉCOUPE D'HUISSERIE DE PORTE

Utiliser le réchauffeur thermique afin d'assouplir le linoleum pour faciliter sa découpe.

## 7. TRAITEMENT DES RIVES

Pour les locaux classés E2 l'étanchéité en rives est obtenue par l'un des systèmes suivants :

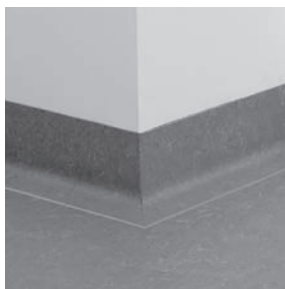
### ■ 7.1. LINOLEUM COMPACT

#### 7.1.1 - Arasement périphérique

- Calfatage avec un mastic polyuréthane, MS Polymère ou acrylique, après dépoussiérage de la rainure formée par l'arrêt du revêtement à 3 mm environ de la paroi verticale.

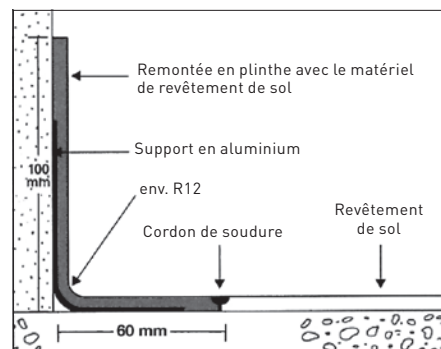
#### 7.1.2 Remontée en plinthe

1. Relevé en plinthe du revêtement sur forme d'appui de 38 mm.
2. Raccordement au revêtement par traitement à chaud (ou par masticage) de bandes de revêtement préalablement découpées et ajustées, et dans tous les cas collés d'abord sur le mur (colle néoprène phase aqueuse ou acrylique).
3. Raccordement au revêtement par traitement à chaud (ou par masticage) d'une plinthe et d'angles préformés HSLA.



Hauteur de la plinthe : 10 cm  
Largeur de la plinthe : 6 cm  
Longueur : 250 cm  
Conditionnement : formats de 2,5 m

10060 Linoleum



Marquer d'une ligne la hauteur du revêtement contre le mur...



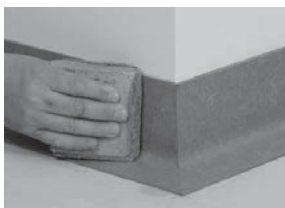
... et sur le sol.



Appliquer la colle sur le sol et contre le mur jusqu'à la ligne.



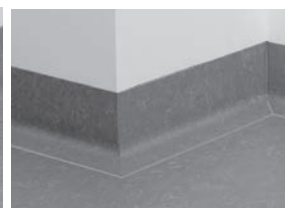
Appliquer les plinthes HSLA. Bien appuyer.



Frotter en appuyant fortement.



Découper le revêtement qui sera posé par-dessus la plinthe.



Travail terminé.

### ■ 7.2. LINOLEUM ACOUSTIQUE

#### 7.2.1 Arasement périphérique

- Calfatage avec un mastic polyuréthane, MS Polymère ou acrylique, après dépoussiérage de la rainure formée par l'arrêt du revêtement à 3 mm environ de la paroi verticale.

#### 7.2.2 Remontée en plinthe

- Raccordement au revêtement par traitement à chaud de bandes de revêtement préalablement découpées et ajustées et, dans tous les cas, collées d'abord sur le mur (colle polychloroprène en phase aqueuse ou acrylique)

**NOTE : Le pourtour des pénétrations (tuyaux, poteaux) ainsi que les joints de seuil vers des locaux non traités en linoléum doivent également être calfatés au mastic.**

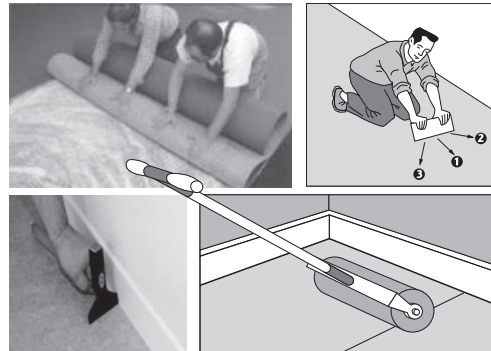
## 8. MAROUFLAGE

- Éviter de créer des gonfles au moment de l'affichage des lés dans la colle.
- Travailler les extrémités des lés en effectuant des mouvements de roulement avant et arrière afin de l'assouplir au moment de l'application dans la colle, ceci afin d'éviter de le casser.

### Le marouflage s'effectue en 2<sup>ème</sup> temps :

- Marouflage manuel lors de la mise en place à l'aide d'une cale en liège.
- Passer le marteau à maroufler le long des murs en cas d'arasement en périphérie.
- Marouflage soigneux sur toute la surface à l'aide d'un rouleau à maroufler (lourd, environ 80 kg), pour bien écraser les sillons de colle, et ainsi assurer le bon transfert de la colle sur l'envers du revêtement.

Au besoin, maintenir chargées (par exemple avec de petits sacs de sable) les zones où une bonne adhérence n'est pas obtenue.



## 9. SOUDURE À CHAUD (24 heures après)

La soudure à chaud, (plus exactement le thermocollage puisque le cordon de soudure est différent) se réalise de la façon suivante :

### ■ 9.1. CHANFREINAGE

Le chanfreinage permet d'ouvrir et régulariser le joint, de supprimer les éventuelles traces de colle qui peuvent nuire à la qualité de la soudure.

#### Deux modes de chanfreinage :

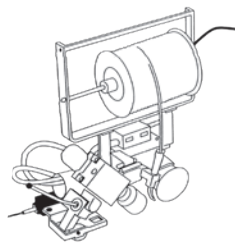
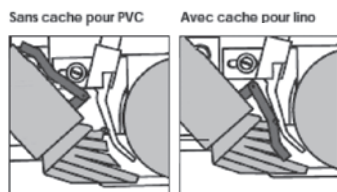
- manuel avec un outillage approprié (triangle, règle),
- mécanique avec une chanfreineuse électrique équipée d'une fraise de 3,3 à 3,5 mm de large.

**Profondeur de chanfreinage : 2/3 de l'épaisseur du linoléum (sans prise en compte de l'épaisseur de la mousse dans le cas de la version acoustique).**

### ■ 9.2. SOUDURE AU CHARIOT AUTOMATIQUE

Elle se fait avec un chariot LEISTER de type UNIVERSAL ou UNIFLOOR avec chalumeau à variateur électronique à air chaud et d'une buse multi-sorties pincée, et équipée d'un cache.

Température: 400° à 450°  
Vitesse: 3 – 4 m / min



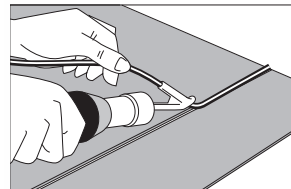
### Référence des buses :

ROMUS : 95253  
LEISTER : 103.394  
JANSER : 225 860 300

### ■ 9.3. SOUDURE MANUELLE À LA BUSE RAPIDE

Utiliser la buse « RAPID ULTRA », diamètre 5 mm, fente d'air 0,9 mm.  
Réf. : 224 800 007 de JANSER ou 95027 de ROMUS.

Température: 400° à 450°  
Vitesse: 3 – 4 m / min

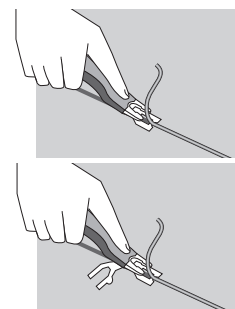


### ■ 9.4. ARASAGE

Cette opération doit être réalisée en deux temps.

Premier temps : avec un couteau MOZART équipée de son guide d'arasage. Réf. ROMUS: 95130)

Deuxième temps : lorsque la soudure est devenue tiède, arasage du reste du cordon sans le guide d'arasage.



## 10. NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER

À la fin de la mise en œuvre, procéder au premier entretien avec un détergent redispersible (pH < 9).  
Veuillez consulter les instructions de nettoyage et d'entretien du linoleum.

### IMPORTANT : délais de mise en service :

- Pour le trafic pédestre normal la mise en service a lieu 48 heures au moins après l'achèvement des travaux.
- Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, il est nécessaire d'attendre 72 heures.

## 11. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Pour un trafic pédestre normal, 48 heures après. **Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose.**

## 12. MOBILIER

- S'assurer que les embouts de pieds de chaises, tables, roulettes et autres soient adaptés au revêtement de sol souple (PVC, linoleum).
- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes compatibles selon EN 12529.
- Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

## 13. RÉPARATION ÉVENTUELLE

En cas de réparation ponctuelle sur des petites zones, il ne sera pas possible d'obtenir la même teinte. Nous conseillons de faire des grandes réparations afin d'avoir un effet visuel plus esthétique.